

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du lundi 20 janvier 2020 à 19h15, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Andrea Geary, Dominic Tremblay, Florent Ricard, Maurice Brossoit et Rémi Robidoux sous la présidence du maire.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

---

**Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Le quorum est constaté.

**20-01-20-5202**      **Il est proposé par madame Andrea Geary  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le maire André Brunette procède à l'ouverture de la deuxième séance extraordinaire du lundi 20 janvier 2020 à 19 h 15.

Adopté

**Séance extraordinaire du lundi 20 janvier 2020, à 19h15, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.**

**ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Avis de motion et présentation -Règlement 928-2020 établissant les taux de taxation pour l'exercice financier 2020;
- D) Période de questions;
- E) Levée de la séance.

---

**Adoption de l'ordre du jour**

**20-01-20-5203**      **Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité:**

**D'adopter** l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du lundi 20 janvier 2020 tel que présenté.

Adopté

**Dépôt, présentation et avis de motion - Règlement No. 928-2020  
établissant les taux de taxation pour l'exercice financier 2020**

Avis de motion est donné par le maire André Brunette selon lequel le Règlement numéro 928-2020 établissant les taux de taxation pour l'exercice financier 2020 sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure.

Le projet de règlement 928-2020 est présenté et déposé par le maire André Brunette.

**Période de questions du public**

Aucune question.

**Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé;

**20-01-20-5204**

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** la séance soit levée à 19 h 19.

Adopté

---

André Brunette, Maire

---

Denyse Jeanneau, greffière